Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 47 (1974)

Heft: 11

Artikel: A propos de la votation du 20 octobre 1974

Autor: Schneider, Karl

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127688

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos de la votation du 20 octobre 1974

Au moment de mettre sous presse ce numéro de novembre, nous apprenons les résultats satisfaisants de la votation populaire contre l'initiative des milieux xénophobes à propos de l'emprise et de la surpopulation étrangères. Puisque maintenant les lecteurs d'«Habitation» ne risquent plus d'être «influencés» (!), nous ne résistons pas au plaisir de faire paraître un communiqué reçu il y a une année environ ; nous transcrivons tel quel ce véritable morceau d'anthologie.

La Rédaction

Influences étrangères

Depuis 25 ans sont les jésuife favorisés. Ils sont en première ligne en pouvoir est influence pour Rom est prenent la responsabilité d'activer. Ces Jésuifs qui ont depuis 25 ans desavouré la loi federale est désire d'être au service d'une expantion italienne est en plus être certifier par une votation du peuple. Ceci prouve exactement que ces gens de cet order de ceux que l'on parle que seulement le Pape seul est audessus d'eux. Ils se sont réfugiès dans la confrontation d'étrangers en suisse. Si cet order se forme que de suisses il serait peut-être possible qu'ils agirons d'après la loi fédèrale ou dans l'intêret du peuple suisse ou si d'aprés l'influence de la politique italienne. Nous ne pouvons pas servir deux maîtres. Ici même replique tout à cet order. Quand les Jésuifs ont dû quitter le pays nous avons tout d'abord pensé pour la paix politique est religieuse. Mais en ce moment que la suisse à dejàs des entrées considèrables d'ètrangers de divers nations espère dans le même esprit de se faire remarqué est s'adapter par la loi fédèrale est la votation du peuple. Du moment qu'à Ròm il n'y a rien specialement changer. En plus nous constatons un rassemblement de cet order de Jésuifs dans le prestige de Rom est même de l'Italie. Il est certain que les italiens sont déjà commandés par Ròm, est comme ils doivent être tenu en suisse. Tout influence de dehors à une menace de peuple même que ceci ne joue pas grand rôle sur l'influence commercial, religion, militaire ou se produit une menace de peuple. Dans le Tagesanzeiger nous avons pu lire que nous sommes déjà taxés comme une province suisse. Est-ce que cette taxation n'a pas eu déjà lieu à un de nos pays voisin ? N'est il pas plus dèsirable entre suisse de tenir notre vielle est bone loi fédèrale est avoir la paix politique est religieuse est d'entretenir notre neutralité est autonomie avec notre meilleure conscience.

Karl Schneider
Lipperschwendi 56
8494 Bauma ZH

Construire mieux pour habiter plus sainement

La recherche d'une meilleure qualité de vie est liée à des idéaux et à des buts divers. Cette prise de conscience va en se développant à tel point qu'on ne saurait plus se soucier seulement des facteurs écologiques importants comme l'air, l'eau ou le bruit. Les problèmes touchant l'art de bâtir et d'habiter méritent aussi toute notre attention. Aujourd'hui, l'architecture a pour tâche essentielle de créer des locaux d'habitation adaptés aux besoins sociaux, physiologiques et psychologiques de l'homme, tout à la fois individu et membre d'une communauté.

Perte du sens de la nature

Bien qu'architectes et ingénieurs – en accord avec les entreprises de construction – s'efforcent d'adapter plans et disposition des locaux aux besoins quotidiens de leurs futurs habitants, le style des constructions ne tient souvent pas compte de besoins psychologiques essentiels. Dans cet ordre d'idées, il est inquiétant de constater une tendance grandissante à remplacer les matériaux naturels et organiques, qui ont fait leurs preuves durant des siècles, par des matériaux « modernes » qui attentent au bien-être de l'homme.

La suppression du lien avec la nature, tant sur le plan psychique que matériel, est bien faite pour préparer le terrain aux perturbations de la santé. Citons à ce propos les enquêtes menées par le professeur M. Piperek, biologiste et psychologue à Vienne. Sur 500 personnes interrogées, qui habitent un logement où le bois domine, la moitié seulement souffrent des troubles psychiques qu'entraîne la civilisation et que l'on constate chez les habitants de constructions dépourvues de matériaux naturels.

Le bois apporte aussi une contribution positive à l'habitat du point de vue physiologique. En effet, il améliore le climat des locaux habités, ce qui a été confirmé par les expériences de l'architecte d'intérieur viennois W. J. Haipel. Cinq appartements d'un immeuble locatif viennois ont été examinés quant au degré d'humidité de l'air. Quatre d'entre eux étaient installés de la manière suivante : meubles plaqués d'une feuille plastique, papiers peints lavables, rideaux en fibres synthétiques. Pour l'agencement du cinquième appartement, on employa des matériaux naturels : meubles en bois, parois lambrissées, rideaux de coton. W. J. Haipel nous livre les appréciations suivantes : « Les appartements sont tous habités et les gens y vivent. Mais, dans les habitations en matériaux synthétiques, les plantes périclitent malgré l'humidificateur le plus perfectionné. Durant l'automne et l'hiver, les habitants y souffrent de rhumes.